



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire n°4454 du 12/06/2013

Objet : Projet Asbl TERRE « L'école se déshabille ».

Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie-Bruxelles
- Libre subventionné
 - libre confessionnel
 - libre non confessionnel
- Officiel subventionné
 - Niveau(x) : Fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé

Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

Période de validité

- A partir
- Du au

Documents à renvoyer

- Oui
- Date limite : 30 juin 2013
- Voir dates figurant dans la circulaire

Mots-clés :

Développement durable – problématique des déchets

Destinataires de la circulaire

- Aux chefs des Etablissements d'enseignement ordinaire et spécialisé organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Pour information :

- Aux Inspecteurs (trices) de ces enseignements ;
- Aux associations de parents.

Signataire

Ministre / Direction générale de l'Enseignement obligatoire
Administration : La Directrice générale, Madame Lise-Anne Hanse

Personnes de contact

Service ou Association : Classes de dépaysement, partenariats culture-enseignement, avantages sociaux et classes-passerelles

| Nom et prénom | Téléphone | Email |
|-----------------|--------------|-------------------------|
| Rifaut Emmanuel | 02/690 85 39 | emmanuel.rifaut@cfwb.be |
| | | |

Service ou Association :

| Nom et prénom | Téléphone | Email |
|--------------------|--------------|--------------|
| RICATTI Marie-Rose | 04/240 58 72 | sec@terre.be |
| | | |

Lancement du nouveau projet scolaire de l'Asbl TERRE : « L'école se déshabille ».

Chers Directeurs.
Chers Enseignants,

Le nouveau projet pédagogique « **L'école se déshabille** » proposé par le groupe Terre prévoit la collecte des textiles usagés dans les établissements scolaires du centre de Liège. Les écoles volontaires pour participer à cette entreprise seront libres de choisir leur mode de collecte de vêtements : implanter une bulle au sein de l'établissement ou collecter de manière ponctuelle. Quel que soit leur choix, elles auront l'occasion de participer à un grand concours inter-écoles par niveau, tous réseaux confondus.

Concrètement, comment le projet se met-il en place ?

Terre se met gratuitement à votre disposition pour instaurer le projet au sein de votre école. Cela implique:

- La possibilité pour votre classe de venir visiter notre centre de tri.
- Une animation par école participante, assurée par un animateur de notre service éducation-communication, ayant pour but de sensibiliser les élèves à la problématique des déchets et à les mobiliser autour d'un projet concret de réduction des déchets.
- Des kits pédagogiques pour les enseignants. Chaque kit contenant le matériel nécessaire à la préparation des animations prévues par nos soins.
- La possibilité de participer à l'un des concours inter-écoles organisés pendant l'année scolaire 2013-2014.

Quels sont les objectifs ?

- Diminuer sensiblement la taille des poubelles ménagères.
- Sensibiliser les plus jeunes à la création et au maintien d'emplois locaux et durables.
- Sensibiliser la population à la problématique des déchets (consommation responsable, réutilisation, recyclage) et, en particulier, aux "déchets" textiles.

Comment faire ?

- Télécharger le [formulaire](#) et nous le renvoyer dûment complété. à l'adresse suivante : sec@terre.be ou Groupe Terre - Service éducation-communication - 690 rue de Milmort à 4040 Herstal.
- Se rendre sur la [page Facebook](#) pour un complément d'information.

La Directrice générale

Lise-Anne Hanse